

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 20
votants : 26
Absent : 1
Pour : 21
Contre : 5
Abstentions :

N° 056/2016

L'an deux mille seize

le 11 du mois d'août à 18 heures 00

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 août 2016.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR /
Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Françoise
DAMILANO / Catherine DINI / Charles BEVACQUA / Philippe JANIN / Jean-Marc
GIMENEZ / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine BOLLARO/ Régine RODRIGUEZ/
Christine DECORDIER/ Eddie DEGIOVANNI/ Gracienne DODAIN/ Jean-Luc CAMBRA

PROCURATIONS : Nathalie DIGANI à Serge DIGANI/ Sophie ESPOSITO à Romain BIANCHI/
Mélanie MORINI à Françoise DAMILANO/ Taoufik FATFOUTA à Philippe JANIN/ Jean-Yves
LESSATINI à Marc LEROY/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC à Eddie DEGIOVANNI.

ABSENTE : Sonia CHAKROUNI.

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI.

oo

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

OBJET : FINANCES :

**Instauration d'une
taxe d'habitation sur
les résidences
secondaires**

Vu l'article 31 de la deuxième loi de finances rectificative pour 2014 (n°2014-1655 du 29
décembre 2014),

Vu l'article 1047-ter du Code Général des impôts (CGI),

Vu l'article 232 du Code Général des impôts (CGI),

Vu l'article 1639A bis du Code Général des impôts (CGI),

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Considérant la forte demande de logements sur notre territoire, par rapport à l'offre,

Considérant la nécessité de fluidité le marché locatif local,

Considérant les recettes prévisionnelles destinées à la commune,

Conformément aux textes en vigueur,

Il est décidé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer tout document permettant
la mise en place de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Compte-rendu
exécutoire après dépôt
en préfecture le :
12/08/2016

et publication en mairie
le : 16/08/ 2016

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR * MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME


Robert NARDELLI
Maire de DRAP